



PETITION NATIONALE

Scandale national : Non aux privatisations des routes !

► **Après le scandale national des privatisations des sociétés concessionnaires publiques en 2005-2006**, bradées par les Gouvernements successifs de Raffarin et Villepin... Le Gouvernement actuel cherche à mettre en place un plan de relance autoroutier 2015-2020 en confiant à nouveau aux sociétés actuelles, la réalisation et l'exploitation de tronçons de routes nationales (voir carte) exploitées pour certains projets par les services routiers de l'Etat des Directions Interdépartementales des Routes (DIR) et pour d'autres opérations déjà concédées. On dit que l'Etat n'a pas d'argent, il confie donc leur financement (1,2 milliards € impactent les DIR et 2,5 milliards concernent des opérations supplémentaires demandées aux sociétés d'autoroutes) aux sociétés concessionnaires actuelles par « adossement » des projets en contrepartie d'un allongement des durées de concessions existantes (de 2 à 3 ans supplémentaires s'ajoutant aux 30 ans). C'est un nouveau scandale car il est avéré que la quasi-totalité des investissements sera remboursé dans les dix prochaines années ; les années restantes des concessions rapporteront des sommes considérables payées par les usagers : **en quelque sorte une double peine puisque les routes concernées sont déjà payées par les contribuables et continueront d'être payées par l'utilisateur** pendant les années de concessions à travers les péages, quoiqu'en disent certains élus locaux en promettant une exonération du péage pour les riverains ! Cette stratégie de l'Etat de faire croire que c'est le recours à l'argent privé qui va financer ces projets, et que cela permet d'accélérer la mise en œuvre des opérations, est FAUSSEMENT assénée par le Gouvernement et certains élus.

Cette pétition a pour objectif d'alerter contre la privatisation des routes nationales et la hausse continue des péages pour le profit des sociétés privées d'autoroutes : leurs bénéfices doivent être réinvestis, ce qui est loin d'être le cas selon la Cour des comptes, au profit de l'intérêt général dans le cadre de négociation de nouveaux contrats de plan entre l'Etat et les sociétés d'autoroutes, favorables au retour des bénéfices aux infrastructures de transport.

► **Où est la liberté de choix de l'utilisateur d'une route nationale gratuite**, sans être obligé de se déplacer sur l'autoroute payante pour aller au travail ? Sachant que ce dernier a le droit à un itinéraire alternatif de routes nationales de qualité et gratuit : principe de contrepartie effective aux péages et principe d'égalité de traitement de l'utilisateur, droit déjà supprimé par exemple sur la RN10. Cela suppose, pour l'entretien et la mise à niveau de sécurité des routes existantes à 2x2 voies nécessaires pour les usagers, l'écoulement des trafics et le traitement de la congestion, une volonté politique de rechercher des ressources financières disponibles afin de rester sous maîtrise d'ouvrage publique avec la capacité de faire des emprunts à des taux d'intérêt bas et sortir des contraintes du marché. Avec un budget de l'Etat qui ne sacrifie pas les dépenses publiques au motif que l'Etat doit se désendetter et une enveloppe de plus d'1 milliard € de recettes perdue de l'Ecotaxe, si le Gouvernement ne lève pas la suspension rapidement...

Cette pétition doit permettre de réaffirmer la nécessité d'une maîtrise publique globale du système de transport. C'est répondre à l'intérêt général et aux besoins, dans un souci de complémentarité entre les modes de transports en replaçant le service public au cœur des enjeux de la transition énergétique et écologique.

► **La privatisation du service public de la route est un mauvais signal**, qui ditons le rapportera des rentes importantes aux grands groupes et privera l'Etat de recettes ! c'est pour cette raison qu'il faut exiger que la France récupère le contrôle et le bénéfice de ses infrastructures de transport, c'est un retour des sociétés d'autoroutes dans le giron de l'Etat, c'est cela qui sera bénéfique aux finances publiques et aux usagers.

Cette pétition a pour objectif de mettre un terme aux profits colossaux des sociétés d'autoroutes alors que l'Etat organise son dépouillement et affaiblit son service public de la route.

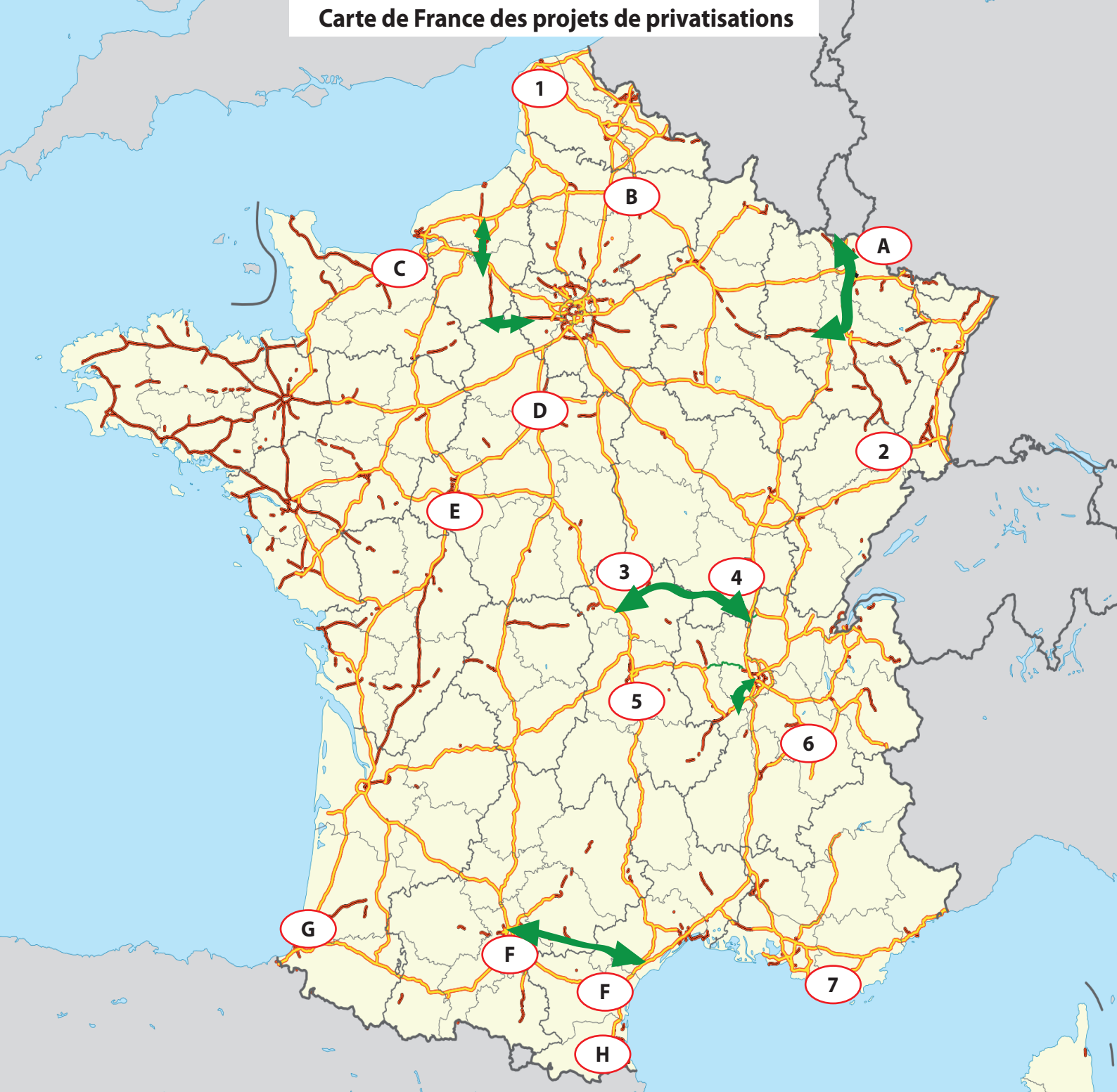
Salariés, usagers, élus, associations d'usagers et environnementales : retrouvons nous pour dire notre refus de la généralisation des concessions d'autoroutes après les scandaleuses privatisations des sociétés d'autoroutes en 2005-2006.

Montreuil, le 21 février 2014

Nom Prénom	Commune / Département	Signature

► Pétition signature papier, à retourner : FNEE-CGT 263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil

Carte de France des projets de privatisations



Projets de privatisation des routes nationales et autoroutes concédées : Plan de relance autoroutier

Routes nationales				Autoroutes concédées		
N°	DIR	Section concernée	Km	N°	Section concernée	Km
1	DIR NORD	Extrémités RN 42 à St Omer et à boulogne	5	A	A4 Metz	10
2	DIR EST	RN1019 Sevenans - Héricourt	10	B	A29 Amiens	30
3	DIR CE	RCEA Allier / Montmarrault - Le Montet	14	C	A13 - A813 Caen Rouen	30
4	DIR CE	RCEA Saone et Loire	7 ou 18	D	A10 Orléans	15
5	DIR MC	Elargissement A75 Sud clermont ferrand	11	E	A10 tours	25
6	DIR CE	A480 Grenoble voire A48	15	F	A61 Toulouse - Narbonne	35
7	DIR MED	Itinéraire A50 - A57	12	G	A63 Biarritz	25
				H	A9 Le Boulou	10

Plan investissements aurotoutier (création, élargissement, contournement, ...) 2015 - 2030 ; privatisations totales ou partielles de RN : (RN 126 Castres -Toulouse; RN 12/RN 154 Dreux-Nonancourt; A31 Toul-frontière luxembourgeoise; RCEA Montmarrault - Macon; A45 Lyon- St Etienne; A28-A13 Contournement Est de Rouen)